

Projet social

Fiche action n°8 : Dispositif de participation et d'innovation interne	
Axe stratégique	Axe 1 : Améliorer l'expérience agent et renforcer l'attractivité
Objectif opérationnel	Objectif C – Encourager la participation des agents
Pilote de l'action	Direction des Ressources Humaines + Comité d'innovation interne
Priorité(s) du PTSM/PMP	NC
Population cible	Tous les agents de l'établissement
Périmètre territorial	Établissement
Contexte	Les agents de terrain sont souvent les mieux placés pour proposer des innovations organisationnelles : amélioration des organisations, coopération entre métiers, qualité de vie au travail ou encore nouvelles modalités internes. Toutefois, ces initiatives peinent parfois à émerger en dehors des cadres institutionnels déjà établis. Si des instances comme le CSE, la F3SCT ou la CME permettent l'expression collective, un dispositif complémentaire, souple et orienté vers l'expérimentation locale, peut renforcer la capacité d'agir des équipes.
Description	Mise en place d'un dispositif structuré autour de trois leviers : <ul style="list-style-type: none"> - un formulaire simple pour l'expression directe des idées ; - un comité pluridisciplinaire chargé d'analyser, de soutenir et d'accompagner les projets retenus ; - une valorisation systématique des actions concrétisées. Le dispositif s'inscrit dans un cadre éthique, pragmatique et participatif. Il cible prioritairement des initiatives utiles, faisables, portées par les équipes et évaluables à petite échelle.
Étapes	<ol style="list-style-type: none"> 1. Élaboration du formulaire de recueil des idées (T4 2026) 2. Constitution du comité d'innovation interne (T1 2027) 3. Définition du cadre d'instruction, du budget et du processus d'accompagnement (T1 2027) 4. Lancement du dispositif : communication et diffusion du formulaire (T2 2027) 5. Instruction des premières propositions et soutien aux projets pilotes (T3 - T4 2027) 6. Évaluation des expérimentations et retours aux équipes (T1 2028)

	<p>7. Valorisation des projets réalisés (affichage, newsletter, témoignages) (T2 2028)</p> <p>8. Régulation et pérennisation du dispositif (T3 2028)</p>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Encadrants de proximité, - Représentants du personnel, - Agents porteurs de projet, - Direction des soins, - Directions fonctionnelles concernées
Moyens	<ul style="list-style-type: none"> - Comité d'innovation pluridisciplinaire, - Budget dédié pour les micro-projets, - Support communication interne, - Outils numériques
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de propositions reçues / analysées / soutenues - Nombre de projets expérimentés avec retour d'évaluation - Taux de retour motivé aux porteurs d'idées - Nombre de projets valorisés (affichages, témoignages, newsletters) - Perception des agents sur leur capacité à proposer / contribuer (via enquête)